



Comment travailler avec des fumeurs qui n'ont aucun respect ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 11 octobre 2003

Bonjour !

Je suis non fumeuse, asthmatique, et travaillant dans une administration Marseillaise, il m'est impossible de me faire respecter et de faire respecter la loi Evin.

Même le Directeur du service (non-fumeur) m'a dit ne pas pouvoir faire respecter la loi Evin. Mon chef de sce fume beaucoup.

Celui-ci me demande de changer de service pour raison de santé...chose que j'ai du mal à admettre car mon boulot me plaît, et que je ne veux pas après 10 ans d'ancienneté dans ce service (dont 20 de carrière) Lundi j'ai RV avec le médecin du travail mais je n'ai guère d'espoir... Quelles sont les démarches à suivre pour rester dans ce service sans que ma santé soit altérée et sans me mettre en tord vis à vis de la hiérarchie svp ?

Merci pour votre aide

Mme Michel (Marseille)

PS : Avez-vous un bureau à Marseille ?

Comment devient-on membre de votre association ?

Réponse :

Prenez connaissance des [associations régionales](#) de DNF pour trouver la plus proche de chez vous. Pour devenir membre, il vous suffit de cliquer sur le lien : Adhérer.

Consultez les conditions particulières d'application de la loi dans les lieux de travail, puis les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose.

Si vous souhaitez ensuite aller plus loin dans votre démarche, contactez-nous à nouveau